

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4607)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL40

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 13

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« ou les parents »

les mots :

« père et la mère, ou l'un d'eux, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les mots ont un sens. Jusqu'à preuve du contraire, un enfant naît toujours d'un homme et d'une femme qui, à ce titre, seront respectivement son père et sa mère. Rappeler cette réalité a tout son sens dans une société en perte de repères.